



“LES ACTIVITÉS CARACTÉRISTIQUES DU TOURISME”

ÉDITO

La cellule régionale statistique des URSSAF de Bretagne et le Pôle Observatoire du Comité Régional du Tourisme ont mené un travail d'éclairage sur les activités caractéristiques du tourisme afin de dresser un état de santé structurel du secteur à travers les indicateurs suivants : évolution du nombre d'établissements, des effectifs salariés, des masses salariales. Par ailleurs, un panorama régional de l'évolution des intentions d'embauches a été réalisé sur les dernières saisons. Les activités qui ont été retenues dans les analyses ici présentées comprennent l'hébergement, les activités culturelles, les activités de loisirs, la réservation/promotion, et une partie de la restauration. Vous trouverez en dernière page des précisions sur les activités retenues.

SOMMAIRE

- 1 L'importance de l'activité touristique en Bretagne - P1
- 2 Restauration & Hébergement : Le cœur de l'activité touristique - P3
- 3 Les intentions d'embauche : Une donnée plus rapidement disponible pour prendre le pouls de l'activité - P6

1 L'IMPORTANCE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE EN BRETAGNE EN 2009

L'espace « autre urbain »

- 957 établissements
(+3,8% par rapport à 2008)
- 5 440 salariés
(+3,4% par rapport à 2008)
- 87 277 k€ de masse salariale
(+4,2% par rapport à 2008)

L'espace « littoral urbain »

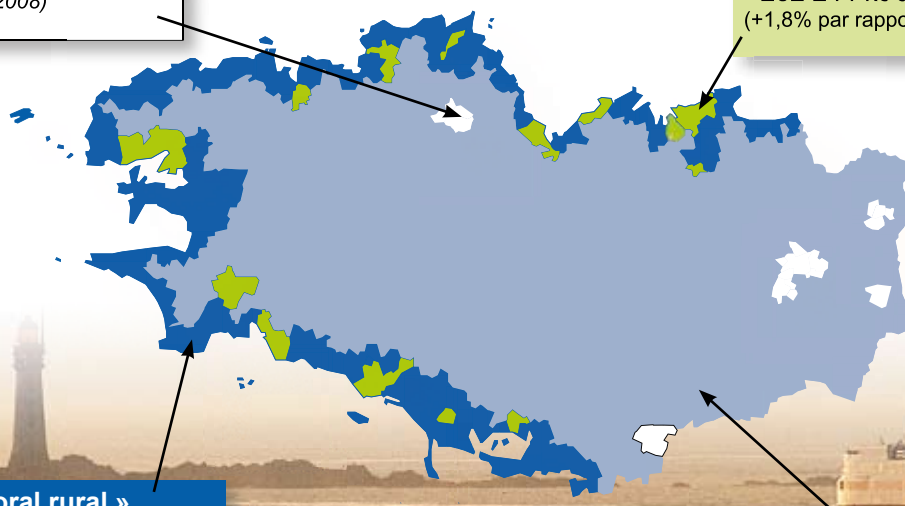
- 2 188 établissements
(+0,6% par rapport à 2008)
- 11 930 salariés
(Stable par rapport à 2008)
- 202 244 k€ de masse salariale
(+1,8% par rapport à 2008)

L'espace « littoral rural »

- 2 181 établissements
(+0,7% par rapport à 2008)
- 9 790 salariés
(-2,4% par rapport à 2008)
- 186 804 k€ de masse salariale
(+1,0% par rapport à 2008)

L'espace « autre rural »

- 1 921 établissements
(-0,3% par rapport à 2008)
- 6 960 salariés
(+0,1% par rapport à 2008)
- 99 350 k€ de masse salariale
(+1,4% par rapport à 2008)



Le poids des activités caractéristiques du tourisme

Activité économique	Établissements		Effectifs		Masses salariales (en millier d'€)	
	2009	Poids 09/08	2009	Poids 09/08	2009	Poids
Activités du tourisme	7 250	8,8%	34 120	4,4%	575 677	3,2%
BTP	10 900	13,3%	77 600	9,9%	1 627 715	9,0%
Commerce	18 490	22,5%	139 350	17,8%	3 037 728	16,8%
Industrie	7 750	9,4%	169 470	21,7%	4 358 595	24,1%
Services (hors interim)	44 220	53,8%	365 660	46,8%	8 468 262	46,8%
Intérim	700	0,9%	28 840	3,7%	582 075	3,2%
Autres	140	0,2%	1 170	0,1%	31 819	0,2%
TOTAL	82 140	100,0%	781 860	100,0%	18 106 194	

Source : Acooss/URSSAF

Avec un total de 34 120 salariés répartis dans près de 7 250 établissements sur la région, l'activité touristique de la Bretagne s'impose comme un maillon essentiel de l'économie régionale. L'ensemble des activités caractéristiques du tourisme représente 8,8% de la totalité des établissements bretons et 4,4% de leurs effectifs salariés. La masse salariale totale des activités caractéristiques du tourisme avoisine les 575 millions d'euros et représente 3,2% de la masse salariale globale régionale du secteur privé.

Le tourisme a mieux résisté à la crise que les autres secteurs

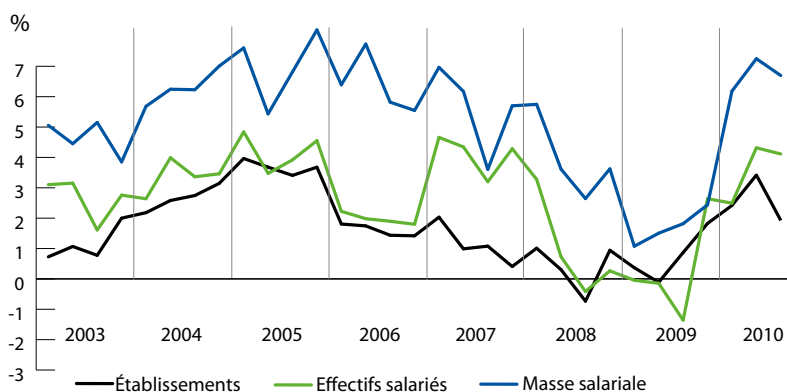
Activité économique	Établissements		Effectifs		Masses salariales (en millier d'€)	
	2009	Évol 09/08	2009	Évol 09/08	2009	Évol 09/08
Activités du tourisme	7 250	+0,8%	34 120	-0,2%	575 677	+1,8%
BTP	10 900	-3,4%	77 600	-2,5%	1 627 715	-1,8%
Commerce	18 490	+0,3%	139 350	-1,3%	3 037 728	+0,4%
Industrie	7 750	-0,5%	169 470	-3,1%	4 358 595	-2,0%
Services (hors interim)	44 220	+1,0%	365 660	+0,2%	8 468 262	+1,5%
Intérim	700	+2,6%	28 840	-22,4%	582 075	-22,2%
Autres	140	-3,6%	1 170	-4,8%	31 819	-2,7%
TOTAL	82 140	+0,1%	781 860	-2,1%	18 106 194	-0,8%

Source : Acooss/URSSAF

En 2009, malgré la crise, l'emploi salarié dans les activités caractéristiques du tourisme s'est relativement bien maintenu au regard des autres secteurs de l'économie régionale. L'évolution annuelle des effectifs salariés a été de -0,2% pour les activités caractéristiques du tourisme contre -2,1% pour l'ensemble de l'activité économique bretonne. Par rapport à 2008, la masse salariale du secteur a également progressé de 1,8%, soit une évolution supérieure à l'inflation annuelle française (+0,1%) mais à peu près équivalente à l'augmentation des prix observée dans le secteur des hôtels, cafés, restaurants au niveau national (+1,6%).

2010, les signes d'un redressement durable ?

Évolution trimestrielle des indicateurs (glissement annuel)



Source : Acooss/URSSAF

Depuis 2009, l'évolution de la masse salariale du secteur est repartie à la hausse et depuis 2010, elle retrouve même les plus hauts niveaux observés sur 2004 et 2005 (autour de 7%). En parallèle, depuis 2007, la croissance des effectifs a eu tendance à nettement ralentir. A partir du 3ème trimestre 2008, le nombre de salariés se fige dans le secteur et tend même à se contracter lors des 3èmes trimestres 2008 et 2009 en pleine saison touristique. On assiste depuis le 4ème trimestre 2009 à un retournement de tendance et la croissance de l'emploi laisse présager d'une reprise économique du secteur. Il est difficile d'établir un lien direct et chiffré entre l'instauration de la TVA à 5.5% dans la restauration et la reprise de la croissance. Toutefois, il est plus que probable que l'effet ait été positif.

La prépondérance de l'hôtellerie et de la restauration dans les activités caractéristiques du tourisme.

• Poids des activités caractéristiques du tourisme en 2009

Activité économique	Établissements		Effectifs		Masses salariales (en millier d'€)	
	2009	Poids	2009	Poids	2009	Poids
Hébergement	1 630	22,5%	10 560	30,9%	197 311	34,3%
Activités culturelles	80	1,1%	530	1,6%	10 986	1,9%
Activités de loisirs	260	3,5%	1 020	3,0%	12 404	2,2%
Réservation / Promotion	390	5,3%	1 610	4,7%	35 313	6,1%
Restauration	4 890	67,5%	20 400	59,8%	319 663	55,5%

Source : Acooss/URSSAF

L'économie touristique de la région se concentre essentiellement autour des activités d'hébergement et de restauration. L'activité de restauration rassemble 67,5% des établissements et fait figure de premier employeur du secteur en regroupant 59,8% des effectifs salariés et 55,5% de la masse salariale globale. L'activité d'hébergement est également extrêmement contributive à l'activité touristique dans la mesure où elle réunit 22,5% des établissements du secteur, 30,9% des effectifs salariés et 34,3% de la masse salariale générée. Les activités culturelles, de loisirs, de réservation et de promotion se partagent ensemble 10% des établissements, 9% des salariés et 10% de la masse salariale.

La Restauration : Une activité (pas que) touristique en croissance

• Une activité qui s'est maintenue entre 2009 et 2008

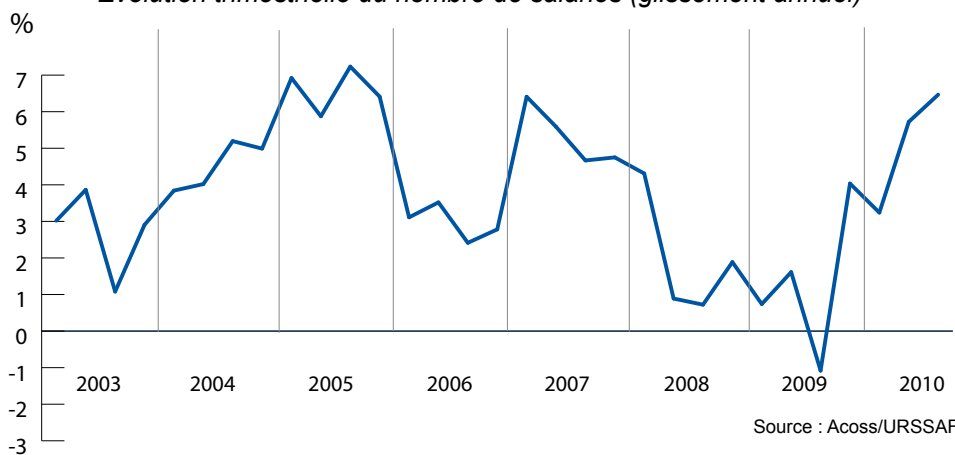
Activité économique	Établissements		Effectifs		Masses salariales (en millier d'€)	
	2009	Évol 09/08	2009	Évol 09/08	2009	Évol 09/08
Restauration	4 890	1,3%	20 400	1,0%	319 663	3,3%
5610A - Restauration traditionnelle	4 230	-0,2%	15 400	-0,7%	257 412	2,0%
5610C - Restauration de type rapide	660	12,2%	5 000	6,9%	62 250	9,3%

Source : Acooss/URSSAF

Entre 2008 et 2009, sous l'effet d'une bonne dynamique de la restauration rapide, le nombre d'établissements dans le secteur de la restauration a progressé de +1,3%, les effectifs salariés de +1,0% et la masse salariale de +3,3% dans un contexte de crise économique majeure marqué par une forte contraction des emplois salariés en Bretagne (-2,1% sur l'ensemble du tissu économique régional).

• Une reprise d'activité probablement stimulée par la TVA réduite à 5,5%

Évolution trimestrielle du nombre de salariés (glissement annuel)



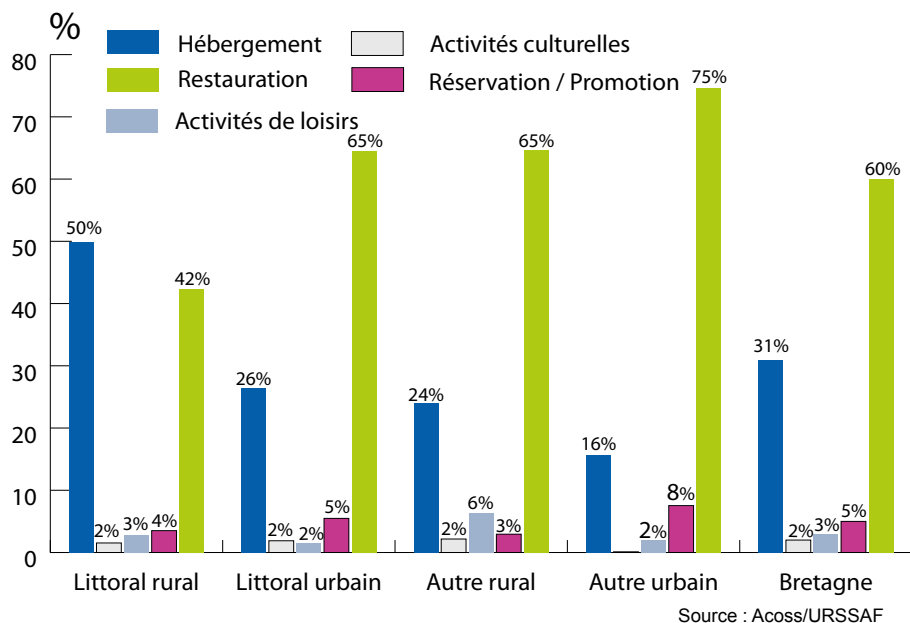
Source : Acooss/URSSAF

Depuis 2003, le nombre de salariés dans le secteur de la restauration en Bretagne n'a cessé de progresser. Cette évolution n'a cependant pas été homogène sur l'ensemble de la période observée. Depuis le 1er trimestre de l'année 2007, la croissance des effectifs n'a cessé de diminuer en passant de près de 6% à moins de 1% au 3ème trimestre 2008. Un an plus tard, au 3ème trimestre 2009, pour la première et unique fois sur la période, le nombre de salariés a diminué de près de 1%. Depuis le 4ème trimestre 2009, la croissance des effectifs salariés a repris un rythme soutenu et plutôt encourageant quant à la reprise économique du secteur.



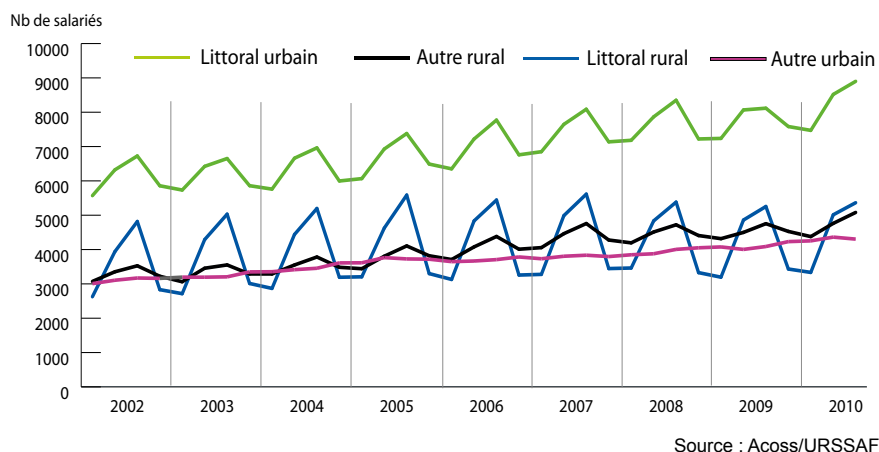
Contrairement à l'hébergement, on ne peut pas qualifier la restauration d'activité 100% touristique. Si les nombreux restaurants des grandes stations balnéaires sont naturellement confrontés à la forte saisonnalité de leur activité quasi exclusivement générée par les flux touristiques, dans les grands centres urbains, la restauration dépend essentiellement de l'activité économique locale. Le lien entre le tourisme et l'activité de restauration varie fortement en fonction du territoire observé.

Effectifs salariés - Part des activités dans chaque espace

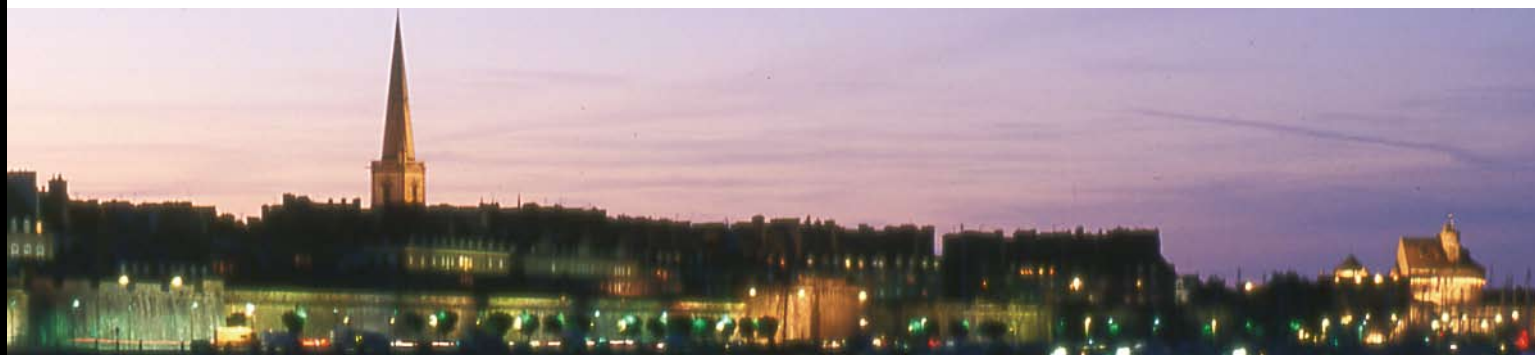


La répartition des effectifs salariés dans les différentes activités caractéristiques du tourisme de la région diffère de manière très significative selon le territoire observé. L'analyse de ces emplois mérite donc d'être nuancée en fonction de l'espace touristique régional considéré. Dans l'espace littoral rural où se concentrent les $\frac{3}{4}$ des nuitées touristiques de Bretagne, 50% des salariés des activités caractéristiques du tourisme exercent dans le secteur de l'hébergement et 42% dans la restauration. Cette répartition assez homogène entre les deux principales activités du secteur est révélatrice du fort impact du tourisme sur cet espace et amène à considérer les salariés de la restauration comme des salariés du tourisme à part entière.

Saisonnalité de l'emploi dans la restauration par type d'espace



En revanche, l'observation de la répartition des mêmes emplois salariés sur l'espace « autre urbain », qui concentre moins de 10% des nuitées touristiques de la région, conduit à un résultat différent. L'activité de restauration y est ostensiblement surreprésentée au regard des autres activités dans la mesure où, sur cet espace précis, elle concentre 75% des emplois salariés des activités caractéristiques du tourisme. Cependant, l'absence de toute forme de saisonnalité de l'emploi salarié sur cet espace démontre que, contrairement à la zone littorale, l'activité de restauration n'est pas véritablement corrélée aux flux touristiques et que par conséquent les emplois salariés qu'elle génère ne devrait pas vraisemblablement être assimilés à des emplois liés au tourisme.



L'hébergement : vers une période d'accalmie...

• L'hébergement a été impacté par la crise...

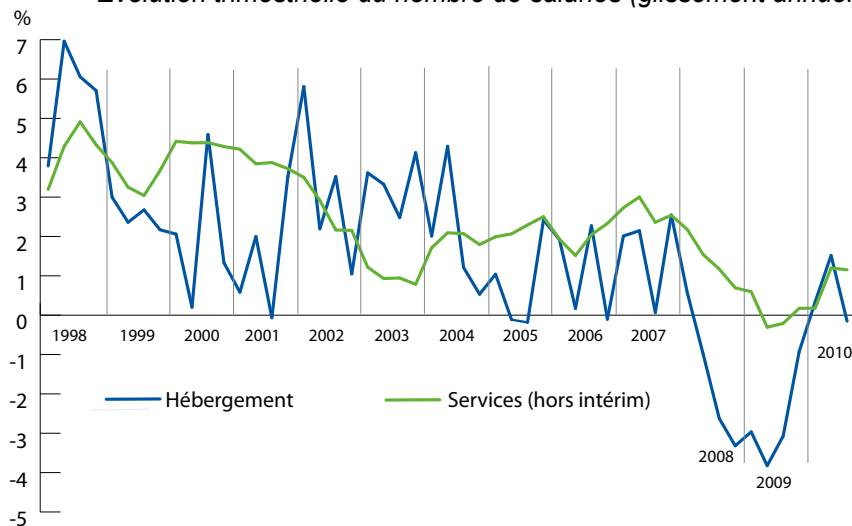
Activité économique	Établissements		Effectifs		Masses salariales (en millier d'€)	
	2009	Évol 09/08	2009	Évol 09/08	2009	Évol 09/08
Hébergement	1 630	-1,7%	10 560	-3,3%	197 311	-1,5%
5510Z - Hôtels et hébergements similaires	1 060	-3,3%	7 570	-4,3%	142 989	-2,1%
5520Z - Hébergements touristiques et autres hébergement de courte durée	280	+3,6%	1 700	-3,6%	30 949	-0,6%
5530Z - Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	290	-0,7%	1 280	+3,6%	23 374	+1,0%

Source : Acooss/URSSAF

Entre 2008 et 2009, l'activité d'hébergement au sens large, a vu son nombre d'établissements diminuer de -1,7%, ses effectifs salariés de -3,3% et sa masse salariale de -1,5%. Les hôtels et hébergements similaires qui rassemblent près de 70% des effectifs salariés de l'hébergement touristique ont observé une diminution de -3,3% de leurs établissements et de -4,3% de leurs salariés. Bien au contraire, le nombre de terrains de camping est resté stable et le volume de salariés dans l'hôtellerie de plein air a progressé de +3,6% sur la période.

• Depuis 2010, l'activité se redresse mais reste fragile...

Évolution trimestrielle du nombre de salariés (glissement annuel)

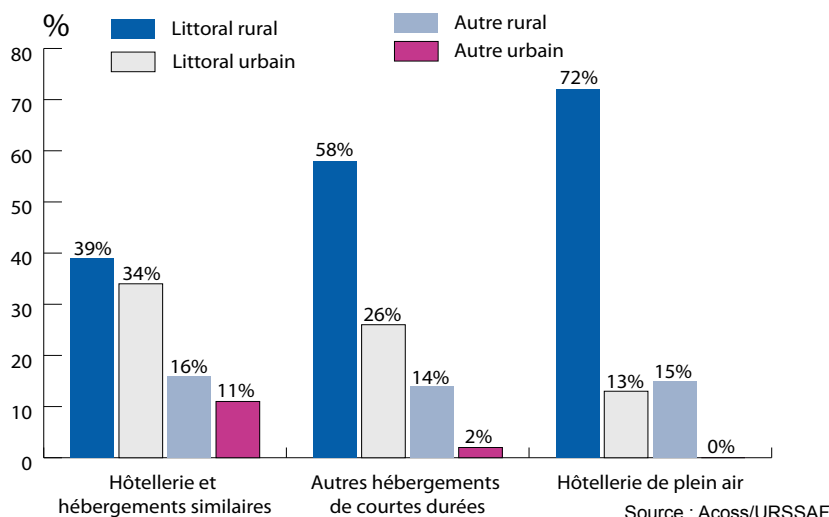


Source : Acooss/URSSAF

L'analyse de l'évolution des effectifs salariés dans le secteur de l'hébergement fait clairement apparaître une croissance discontinue et relativement lente depuis 2005, tendance à laquelle s'ajoute les effets de la dégradation économique depuis 2008. Toutefois, là encore, depuis le début de l'année 2010, la croissance des effectifs salariés marque visiblement un changement de tendance laissant présager d'un éventuel regain d'activité dans ce secteur. Les effets de la crise sont cependant encore bien visibles puisqu'au 3ème trimestre 2010, les effectifs salariés dans le secteur de l'hébergement se sont légèrement contractés par rapport à 2009, signe d'une certaine réserve des professionnels du secteur envers l'avenir.

• La majeure partie des salariés exercent sur le littoral rural

Répartition des effectifs salariés selon le mode d'hébergement et l'espace géographique.



Source : Acooss/URSSAF

Quelque soit le type d'hébergement touristique considéré, la majeure partie des effectifs salariés de ce secteur se concentre sur l'espace littoral rural. En effet, on y retrouve 72% des salariés de l'hôtellerie de plein air, 39% de ceux des hôtels et hébergements similaires et 58% de ceux des autres hébergements de courtes durées. Plus loin du littoral, dans l'espace intérieur, en zone rural ou urbaine, on retrouve 27% des salariés des hôtels et hébergements similaires, 15% de ceux de l'hôtellerie de plein air et 16% de ceux des autres hébergements de courtes durées. Le secteur de l'hôtellerie et des hébergements similaires compte à peu près autant de salariés sur l'espace littoral rural que sur l'espace littoral urbain.

A l'occasion de l'embauche d'un salarié, tout employeur relevant du régime général de la sécurité sociale (à l'exception des particuliers employeurs de personnel de maison, des stagiaires avec convention de stage, des vendeurs à domicile et des salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger) est tenu d'effectuer auprès de l'URSSAF, une déclaration unique d'embauche (DUE). La DUE recouvre toutes les formes d'embauches (CDI, CDD de courte ou de longue durée, temps plein, temps partiel).

Structure des intentions d'embauche en 2009

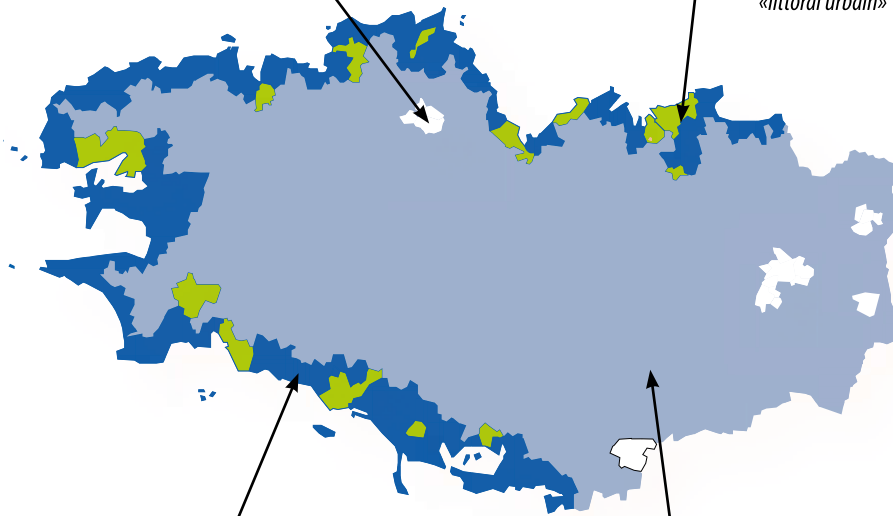
• Répartition des intentions d'embauche selon le territoire

L'espace « autre urbain »	
Hébergement	8%
Activités culturelles	1%
Activités de loisirs	21%
Réservation / Promotion	15%
Restauration	15%
Total des activités touristiques	13%

8% des intentions d'embauche dans l'hébergement touristique en Bretagne sont concentrées sur l'espace «autre urbain»

L'espace « littoral urbain »	
Hébergement	34%
Activités culturelles	60%
Activités de loisirs	15%
Réservation / Promotion	38%
Restauration	32%
Total des activités touristiques	32%

60% des intentions d'embauche dans les activités culturelles en Bretagne sont concentrées sur l'espace «littoral urbain»



L'espace « littoral rural »	
Hébergement	44%
Activités culturelles	18%
Activités de loisirs	24%
Réservation / Promotion	19%
Restauration	26%
Total des activités touristiques	32%

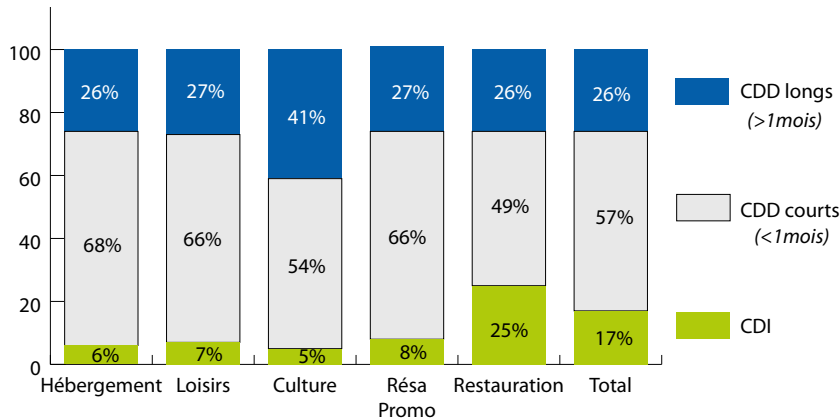
44% des intentions d'embauche dans l'hébergement touristique en Bretagne sont concentrées sur l'espace «littoral rural»

L'espace « autre rural »	
Hébergement	14%
Activités culturelles	20%
Activités de loisirs	41%
Réservation / Promotion	28%
Restauration	26%
Total des activités touristiques	22%

41% des intentions d'embauche dans les activités de loisirs en Bretagne sont concentrées sur l'espace «autre rural»

Source données: Acooss/URSSAF

• Les contrats courts prédominent dans les activités du tourisme

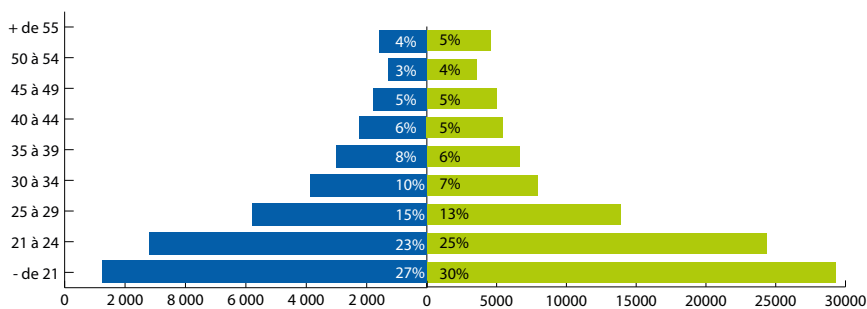


Source : AcoSS/URSSAF

En 2009, dans la région, 85% des intentions d'embauche en CDI dans les activités caractéristiques du tourisme sont issues du secteur de la restauration. Abstraction faite de ce secteur particulier, les déclarations d'embauche en CDI ne concernent qu'une part minime des intentions d'embauche dans les activités caractéristiques du tourisme variant de 5% pour les activités culturelles à 8% pour celles de réservation et promotion. En 2009, dans le secteur de l'hébergement, 68% des intentions d'embauche visaient des CDD de moins d'un mois.

• Tourisme : un profil d'embauche très caractéristique

Pyramide des âges (Activités du tourisme)



Source : AcoSS/URSSAF

En 2009, plus de 61% des intentions d'embauches dans les activités caractéristiques du tourisme de la région concernaient des femmes contre 55% en moyenne dans l'ensemble de l'activité économique régionale. De même, près de 70% des intentions d'embauches ciblaient des individus de moins de 30 ans dans les activités caractéristiques du tourisme contre seulement 50% au global en Bretagne. Ces constats sont symptomatiques des activités saisonnières.

Impacts de la crise sur les déclarations d'embauches dans le tourisme

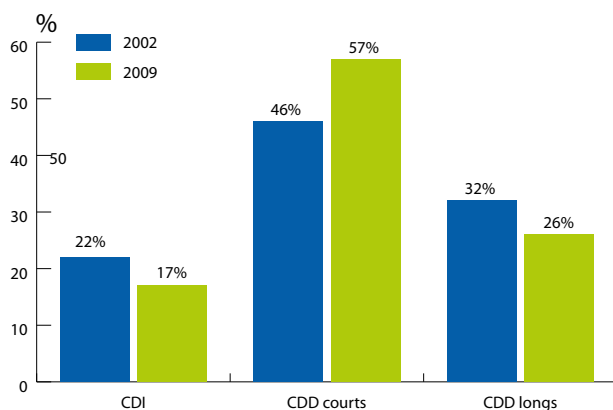
• -8,6% d'intentions d'embauches dans le secteur de l'hébergement

Activité économique (NAF 2008)	Déclarations uniques d'embauche				
	2009	Évol 09/08	Poids 2009	Saison 2010	Saison 09/10
Hébergement	36 590	-8,6%	36,3%	27 440	+12,2%
Activités culturelles	740	-33,4%	0,7%	460	-0,4%
Activités de loisirs	4 080	+2,1%	4,0%	3 270	+44,4%
Réservation / Promotion	2 110	-6,3%	2,1%	1 610	+1,4%
Restauration	57 240	+0,6%	56,8%	38 180	+6,2%
Activités du tourisme	100 750	-3,4%	100,0%	70 970	9,6%

Source : AcoSS/URSSAF

Entre 2008 et 2009, les intentions d'embauches dans les activités caractéristiques du tourisme (tout type de contrat confondu) ont diminué de -3,4% en Bretagne. La quasi totalité d'entre elles (plus de 93%) ont été déclarées dans les secteurs de l'hébergement (36%) et de la restauration (57%). Si les intentions d'embauches se sont globalement bien maintenues dans le secteur de la restauration (+0,6%), elles ont en revanche fortement diminué dans celui de l'hébergement (-8,6%).

• De plus en plus recours à des contrats de courte durée

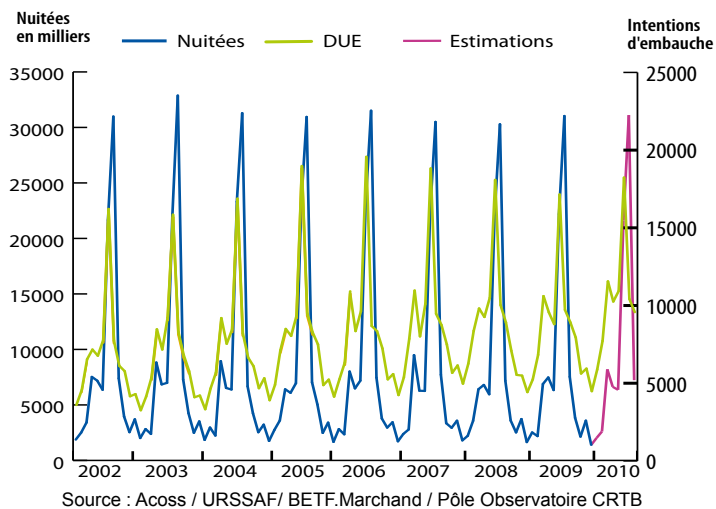


Source : AcoSS/URSSAF

Entre 2002 et 2009, la part des CDD d'une durée de moins d'un mois dans les déclarations uniques d'embauche est passée de 46% à 57%. Dans le même temps, la part des autres contrats a diminué passant de 32% à 26% pour les CDD de plus d'un mois et de 22% à 17% pour les CDI. Ce constat n'est pas propre aux activités caractéristiques du tourisme, il est même encore plus marqué lorsque l'on considère l'ensemble des activités de l'économie bretonne où le taux de CDD de moins d'un mois passe de 48% à 63% soit 15 points de plus qu'en 2002.

2010 : Vers un retour à l'emploi ?

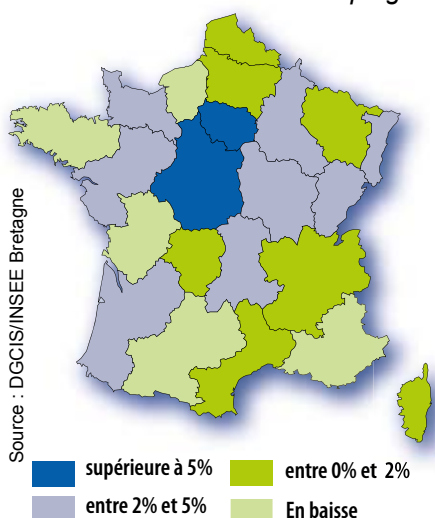
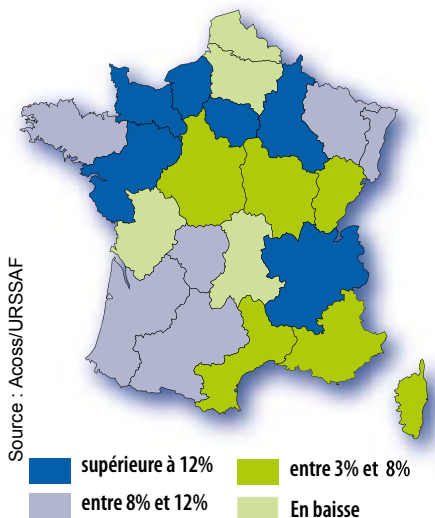
- Un des plus gros volume d'intentions d'embauche observé depuis 2002



- Les DUE dans les activités du tourisme ont progressé de près de 10% en France comme en Bretagne.

Saison 2010/2009
DUE tourisme

Saison 2010/2009
Nuitées hôtellerie & camping



Sur les trois premiers trimestres 2010, on dénombre près de 89 000 intentions d'embauche dans les activités caractéristiques du tourisme en Bretagne. C'est l'un des plus gros volume observé pour cette période depuis 2002. Cependant, cette augmentation conséquente du volume d'embauche semble désajustée par rapport aux estimations de nuitées touristiques pour la saison 2010 qui penchent plutôt en faveur d'une stabilité par rapport à 2009. Le fait de recourir davantage à des contrats courts plutôt qu'à des contrats longs peut être une des explications de ce désajustement.

Entre les saisons 2010 et 2009, les intentions d'embauche dans les activités caractéristiques du tourisme de la région ont progressé de près de 10% à l'échelle nationale notamment du fait d'une très forte augmentation en Ile de France (+16%). En province, la progression a été de l'ordre de +7,4% et sur l'ensemble des régions littorales de +6,1%. Avec plus de 70 000 intentions d'embauche dans les activités caractéristiques du tourisme sur la saison 2010, la Bretagne figure au 7ème rang des régions françaises juste derrière les Pays de la Loire (72 000) et le Languedoc-Roussillon (73 000).

SOURCES ET DÉFINITIONS (ACOSS/URSSAF)

Notions retenues

Les établissements retenus dans le cadre de cette approche relèvent du secteur concurrentiel et exercent comme activité principale l'une des 9 activités caractéristiques du tourisme suivantes : hôtels et hébergement similaire, hébergement touristique et autre hébergement de courte durée, terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs, activité des agences de voyage et voyagistes, Autres services de réservation et activités connexes, Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes, Autres activités récréatives et de loisirs, Gestion des musées, Gestion des sites et monuments historiques et des attrac-

tions touristiques similaires, Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles, Restauration traditionnelle et Restauration de type rapide.

Les effectifs salariés : il s'agit du nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail.

La masse salariale : elle désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations, c'est-à-dire du salaire de base auquel peuvent s'ajouter des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur (primes, ré-

munérations d'heures supplémentaires, avantage en nature...).

La Déclaration Unique d'Embauche (DUE) : elle recense les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail et concerne tout employeur de salariés relevant du régime général de Sécurité sociale à l'exception des particuliers employeurs de personnel de maison, des stagiaires avec convention de stage, des vendeurs à domicile et des salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger.

Indicateur présenté :

Le glissement annuel compare les données du trimestre avec celles du trimestre de l'année précédente.